Image not found or type unknown

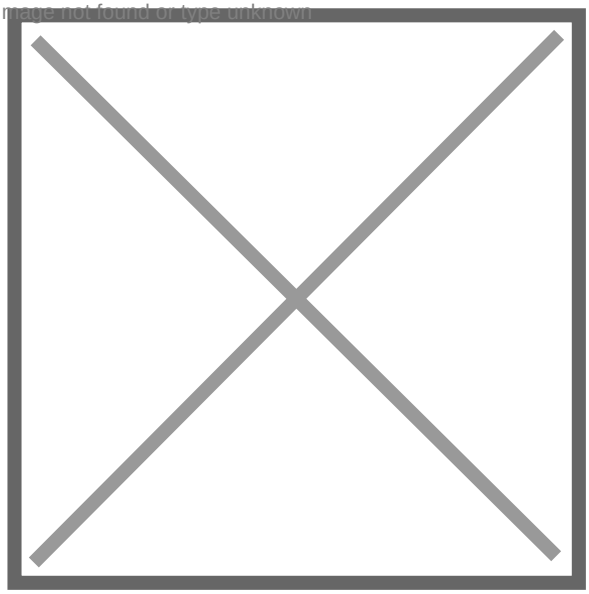

Refaire ma vie officiellement

Par **sandrine79100**, le **02/01/2014** à **13:21**

bonour,
je suis ceparee et vie avec mes enfants depuis deux ans et en instance de divorce depuis deux ans aussi nous sommes deja passes en conciliation et dans l'attente de conclure le divorce. a ce jour j'ai rencontré un homme nous ne vivons pas ensembles chacun chez soi il vient me voir dans la semaine et le week end mes enfants le connaisse et tout se passe tres bien mais a chaques conflit avec ma fille elle me menace de tout dire a son pere elle me fait du chantage.
je voudrais savoir si mon futur ex mari peut me faire des soucis avec cette ma nouvelle relation dans notre divorce????

merci pour vos reponse

Par **aguesseau**, le **02/01/2014** à **14:19**

bjr,
vous ne risquez rien même si en étant toujours marié le devoir de fidélité demeure mais cela reste symbolique.
en imaginant que le divorce soit prononcé à vos tors (divorce pour faute)cela n'interdit pas à l'époux fautif de demander et d'obtenir une prestation compensatoire.
cdt

Par **sandrine79100**, le **02/01/2014** à **14:50**

mais a la base ce n'es pas moi qui ai demandé le divorce mais mon futur ex mari moi 'ai subbie sauf que j'ai rencontré cette personne qui ma fait revivre mais aux yeux de la loi je ne veut pas etre fautive mais malheureusement ma fille continue son chantage si je dis pas oui a touts ses caprices elle balance tout a son père je suis perdue et effrayée

Par **aguesseau**, le **02/01/2014** à **15:03**

laissez votre fille racontez ce qu'elle veut c'est le juge qui décide des conditions du divorce.
vous devez en parler à votre avocat.

Par **sandrine79100**, le **02/01/2014** à **15:22**

merci aguesseau pour vos reponses .
cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés